



Ouarville infos

2019/6

EDITO DE M. LE MAIRE

Cette fin d'année est l'occasion pour moi de vous rappeler quelques faits marquants qui ont ponctué l'année 2019. Je citerai :

- Le changement au niveau du secrétariat de mairie avec la prise en main complète par Mathilde qui a su relever ce défi.
- L'aboutissement de la réfection totale du réseau de distribution d'eau avec le changement des canalisations dans le hameau d'Edeville. Seule la liaison Ouarville/Edeville reste à réaliser.
- Le quasi aboutissement de la rénovation de l'intérieur de l'église après deux années de travaux. Venez la découvrir à l'occasion de la messe de la veillée de Noël ou pendant la période vacances où elle sera ouverte en journée.
- La poursuite des travaux de voirie qui ont concerné cette année une partie du hameau d'Ossonville.

Au niveau de la communication, le Conseil Municipal a souhaité vous faire découvrir notre commune de façon plus complète et plus ludique en lançant une nouvelle revue LE MOULIN À PAROLES dont vous trouverez ci-joint le premier numéro. N'hésitez pas à nous faire partager vos premières impressions.

Malgré l'échéance électorale qui ponctuera l'année 2020, le conseil municipal a déjà réfléchi à un programme d'investissements qui sera mis à l'étude avec quelques priorités comme par exemple :

- Finalisation complète de la rénovation de notre église
- Poursuite des travaux de réfection des trottoirs

- Remise en état et développement de notre système de vidéoprotection
- Travaux de gros entretien sur le site du Moulin Comme chaque début d'année, les membres du conseil municipal et moi-même, seront heureux de vous rencontrer le dimanche 5 janvier, autour de la galette, afin de vous présenter nos vœux. Venez nombreux : c'est une occasion de rencontres dans une ambiance décontractée et chaleureuse. Nous accueillerons les nouveaux arrivants avec un petit cadeau de bienvenue.

Dans l'attente de ces moments festifs, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux de joie, bonheur, santé et plein épanouissement au sein de notre commune pour la nouvelle année.

Restant à votre écoute
Jean-Michel DUBIEF

AGENDA 2019/2020

VEILLEE DE NOEL

Mardi 24 décembre à 18h00
Église Saint Martin d'Ouarville

VŒUX A LA POPULATION ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dimanche 5 janvier 2020 à 16h00
Salle des fêtes – Espace des 4 Vents

REUNION PUBLIQUE – Urbanisme PLUi

Mardi 14 janvier 2020 à 19h00
Salle Jean Feugereux de Voves

SPECTACLE AMOUR ET CHOCOLATS

Samedi 15 février 2020
Salle des fêtes – Espace des 4 Vents

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **Secrétariat de mairie**

☎ : 02 37 22 14 18 📠 : 02 37 22 14 33

💻 mairie@ouarville.fr site : www.ouarville.fr

Les horaires d'ouvertures au public :

Mardi et Vendredi : 14h00 – 18h00

**Le secrétariat sera fermé
du 25/12/2019 au 05/01/2020 inclus**

- **Agence postale communale**

☎ : 02 37 22 16 40

Les horaires d'ouvertures au public :

lundi au vendredi : 13h30 – 16h30

samedi 09h00 – 11h45

- **Bibliothèque - médiathèque**

☎ : 02 37 22 13 36

💻 : bibliothequeouarville@orange.fr

Les horaires d'ouvertures au public :

lundi : 17h00 – 18h30

mercredi : 10h00 – 11h45
15h00 – 18h30

vendredi : 17h00 – 18h00

samedi : 10h00 – 11h30

**L'agence postale et la bibliothèque seront
fermées du 23/12/2019 au 02/01/2020 inclus**

INFOS ELECTORALES

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). La mairie remet à cette occasion une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation est nécessaire pour s'inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

QUALITE DE L'EAU

L'Agence Régionale de Santé du Centre - Délégation territoriale d'Eure et Loir (ARS) nous informe que le dernier prélèvement d'eau effectué sur la commune, en date du 25 novembre 2019, fait apparaître une eau d'alimentation conforme aux

exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses en production révèlent une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4µg/l. Il convient de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de – de 6ans et d'utiliser l'eau embouteillée pour la préparation des biberons

INFOS INSEE

Enquête « TRAJECTOIRES ET ORIGINES 2 »

L'insee, en partenariat avec l'Ined, réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France (trajectoires et origines 2).

Cette enquête est une réédition d'une enquête menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résident en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier etc...)

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Si vous en faites partie, un enquêteur ou enquêtrice de l'Insee prendra contact avec vous. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INFOS DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

A compter du 1er janvier 2020, le Centre des Finances Publiques de Chartres accueille le public du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30 avec ou sans rendez-vous, et les lundi et jeudi de 14h00 à 16h00 uniquement sur rendez-vous.

Le Service des Impôts Foncier et le Service des Impôts des Entreprises accueillent uniquement les usagers sur rendez-vous, sur les plages horaires indiquées.

Ils peuvent aussi se renseigner :

Par téléphone : au 0811-90-91-92 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00

Par courriel :

financespubliques28@dgfip.finances.gouv.fr

Pour toutes prises de rendez-vous, se connecter sur www.impots.gouv.fr rubrique contact ou sur votre espace fiscal

STATIONNEMENT

Il est régulièrement constaté que des voitures sont mal garées et génère parfois des conflits entre voisins.

Je tiens à rappeler les règles suivantes :

- le stationnement devant la boulangerie est strictement limité à 15 minutes ;
- le stationnement est strictement interdit aux sorties de garage et portails des habitants pour éviter toute gêne d'accès à sa propriété ;
- les places de stationnement délimitées le long des rues font parties intégrantes du domaine public et ne sont en aucun cas dédiées et attitrées aux riverains immédiats. ;
- par civisme je vous invite à rentrer votre voiture dans vos cours et à limiter le stationnement le long du trottoir à un seul véhicule par maison.

Si ces règles ne sont pas respectées, un arrêté réglementant le stationnement sera pris et une demande sera faite auprès de la Gendarmerie pour verbaliser les contrevenants.

Vous remerciant par avance pour votre civisme. Le Maire

DECHETERIE

Comme chaque année, Sitreva programme durant la semaine de Noël et le jour de l'an la fermeture de ses déchèteries.

Cette fermeture permet au service de la maintenance d'effectuer des travaux d'entretien et de contrôle de réglementaire sur les sites.

La déchèterie d'Ouarville sera fermée du mardi 24 décembre à 12h45 au mercredi 01 janvier 2020 inclus.

Les horaires sont consultables sur www.sitreva.fr

VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de l'association « Nous toutes »

UN SPECTACLE EST ORGANISE

SAMEDI 15 FEVRIER 2019

Salle des Quatre Vents à Ouarville

Tu es la / le bienvenue !

C'est un showcolat à croquer et à savourer !

"Amour et chocolat", c'est un voyage joyeux, gourmand et poétique.

La vie d'un papa solo équilibriste entre sa recherche de l'amour, sa folie douce pour le a recherche maladroite de l'amour avec des rencontres drôles, tendres et cocasses. Elles valent le détour !

Sa famille avec sa mère magicienne de la cuisine, ses proverbes doux-amers comme le chocolat, ses ados acidulés tendres et piquants, son père foot d'amour, son grand-père épicurien et diabétique. Le hasard et l'incertitude créent de belles rencontres ! Elles nous transforment.

La gourmandise et l'amour de la vie sont les fils d'or de ce spectacle.

C'est plein de rebondissements comme la vie, une escale gourmande, émouvante et réjouissante !

« Amour et chocolat » est inspiré à 95% de faits réels.

Ça respire la joie de vivre !

Spectacle pour les plus de 12 ans

Catherine MARFAUX

Association les Féeries

« Bonjour à tous et à toutes,

Des nouvelles des majorettes de Ouarville. Cette année nous comptons 14 grandes qui va de 9 ans à 18 ans (8 anciennes, 3 petites qui sont montés chez les grandes, 3 nouvelles dont 2 qui viennent de Denonville) et 5 petites qui va de 5 ans à 8 ans.

Passage de bâtons niveau 2 pour 6 entre elles, niveau 1 pour 5 entre d'elles et niveau 3 pour 1.

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons organiser plusieurs événements :

- le 18 avril 2020 un repas dansant
- le 24 mai 2020 un vide grenier
- le 4 juillet 2020 le Gala des Féeries

Le 1er mai 2020 les majorettes participerons au Festival AFMF comme chaque année à Maromme (76).

Le 30 mai prestation sur Vibraye dans le 72. Et j'espère d'autres pour qu'elles puissent se faire connaître.

Voilà pour le moment, les membres du bureau et moi-même, nous vous souhaitons de bonne fête de Noël et de fin d'année.

A bientôt
Christina »

VIE PAROISSIALE

Les travaux de notre église saint Martin se terminent, ce qui nous permet de nous rassembler pour fêter Noël.

Tous ensemble, habitants de Ouarville et paroissiens, nous serons heureux de vous accueillir dans notre belle église restaurée le mardi 24 Décembre à la messe de la veillée de Noël de 18h00.

Vous pourrez admirer des fresques qui étaient complètement cachées sous le plâtre dans les 2 chapelles de côté et vous découvrirez la nef très lumineuse.

Pour découvrir les crèches de nos différents villages, la paroisse organise la route des crèches qui converge à Levainville, le samedi 4 Janvier après midi.

En ce qui nous concerne, la route Melchior démarre à :

- 13h45 : église de Louville-la-Chenard
- 14h15 : Réclainville
- 14h45 Ouarville
- Santeuil
- Saint Léger
- Levainville : gouter puis messe de l'Épiphanie à 18h.

Qu'apporte la 4G au réseau de téléphonie mobile ?

➤ QU'EST-CE QUE LA 4G ?

La 4G est la quatrième génération de réseau mobile. Cette technologie apporte des capacités supplémentaires par rapport aux réseaux 2G et 3G. Elle permet de répondre aux besoins de connectivité des Français pour accéder à internet en mobilité, par leur smartphone ou leur tablette tactile. Elle apporte un meilleur débit, des échanges de données plus rapides ainsi que de nouveaux contenus et usages pour le grand public et les entreprises.

➤ POUR QUELS USAGES ?

L'augmentation du nombre d'utilisateurs de l'internet mobile (38,5 millions de personnes*) se traduit par une croissance significative du trafic sur les réseaux mobiles d'une année sur l'autre et menace de saturer les réseaux actuels. Le déploiement de nouveaux sites 4G permet de faire face à cette croissance.

La 4G offre également des téléchargements plus rapides, une navigation Internet plus fluide, des visionnages de vidéos en haute définition ainsi que de nombreux autres services. Pour les professionnels, le très haut débit mobile favorise le transfert de fichiers très volumineux en situation de mobilité et permet d'accéder à des applications informatiques hébergées sur des serveurs (applications cloud...).

*Source : Médiamétrie - Décembre 2017



4G et TNT : ce qu'il faut savoir

Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4^e génération sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.



Le rôle de l'ANFR dans la protection de la réception TV

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un **établissement public** administratif placé auprès du ministère de l'Économie et des Finances.

Elle est **chargée par la loi**, conjointement avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, de la **protection de la réception de la TNT** reçue par voie hertzienne terrestre, c'est-à-dire par l'antenne réseau installée sur le toit.

➔ QUAND L'ANTENNISTE INTERVIENT-IL ?

Les difficultés de réception peuvent être liées à des installations domestiques défectueuses. Celles-ci relèvent de la responsabilité du téléspectateur en habitat individuel, du gestionnaire d'immeuble en habitat collectif. Ils doivent donc faire appel à un antenniste pour une remise à niveau des équipements.

➔ QUAND L'ANFR INTERVIENT-ELLE ?

L'Agence apporte son expertise technique lorsque les problèmes ont une cause extérieure à l'installation individuelle ou collective. C'est par exemple le cas pour :

- des dysfonctionnements de l'émetteur qui diffuse les signaux TNT ;
- des évolutions de la diffusion engendrant des modifications de la couverture TNT ;
- des brouillages causés par d'autres services utilisant également des fréquences.

La 4G se déploie dans votre commune sur des fréquences qui peuvent, dans certains cas, altérer la bonne réception de la TNT.



POUR CONTACTER L'ANFR :

assistance.recevoirlatnt.fr

OU APPELEZ LE 0970 818 818

du lundi au vendredi, de 8h à 19h - appel non surtaxé

La 4G peut perturber ponctuellement la réception de la TNT

➔ POURQUOI LA 4G PEUT-ELLE PERTURBER LA TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne réseau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique*.

➔ QUE FAIRE EN CAS DE PERTURBATIONS ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne réseau :

CAS N°1 VOUS RÉSIDEZ EN HABITAT COLLECTIF

Signalez vos perturbations TNT à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble, qui effectuera les démarches sur :

CAS N°2
VOUS RÉSIDEZ
EN HABITAT
INDIVIDUEL,
effectuez vos
démarches
sur :

assistance.recevoirlatnt.fr

ou appelez le **0970 818 818** (appel non surtaxé)



Un diagnostic réalisé par l'ANFR permettra de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage.

En cas de **brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G**, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé **dans les jours** qui suivent votre démarche pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile. Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en saisissant l'ANFR via l'une des deux plateformes de contact ci-dessus.

*En cas de mauvaise réception par une box (ADSL ou fibre optique), le câble ou le satellite, contactez directement votre opérateur.



VŒUX A LA POPULATION

INVITATION

DIMANCHE 05 JANVIER 2020 A 16 H 00

Espace des 4 Vents à Ouarville

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous convier

au partage de la traditionnelle galette des rois
&
à l'accueil des nouveaux arrivants sur notre commune.

A cette occasion, un tirage au sort permettra à quelques-uns de repartir avec un lot surprise !

Nous comptons sur votre participation et vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence, en remettant le coupon-réponse ci-joint dans la boîte aux lettres de la mairie, **au plus tard le lundi 30 décembre 2019.**



COMMUNE D'OUARVILLE – COUPON-REPONSE

à retourner en mairie avant le 30 décembre 2019

VŒUX A LA POPULATION DU DIMANCHE 5 JANVIER 2020

Madame / Monsieur _____

Participeront au partage de la galette OUI NON

Nombre d'adultes présents : -----

Nombre d'enfants présents : -----